



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 31 mai 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de la piste cyclable nationale 6.

Alors que la promotion du vélo semble être une des priorités de la stratégie Modu 2.0 présentée par le Ministre en date du 29 mai 2018, il s'avère à notre avis indispensable de mettre à disposition des pistes cyclables dans un état qui répond aux exigences de sécurité. Or, il me revient qu'après des périodes de forte pluie, la piste cyclable nationale 6 (PCN6) serait dans un mauvais état. Le passage d'un tunnel ne serait plus possible pour cause de boue et d'eau qui se trouvent en pleine rue. De même, selon mes informations, les pompes utilisées ne seraient pas vraiment en mesure d'évacuer les masses d'eau et de boue. Le tunnel serait donc soumis à un risque d'inondation. Une des raisons de ce problème est surtout le manque de goudron sur ce passage. Dans ces conditions, le passage du tunnel n'est pas assuré pour les nombreux cyclistes.

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre est-il informé par la problématique autour de cette piste cyclable ?
- Dans l'affirmative, quelles mesures le Ministre entend-il prendre afin de remédier à cette situation ?
- Combien de fois les services des Ponts & Chaussées assainissent-ils le passage après de fortes pluies ?
- Les pompes utilisées sont-elles capables d'évacuer les masses de boue et d'eau? A combien de reprises une maintenance de ces pompes est-elle prévue ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Nancy Arendt

Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 31 mai 2018

**Objet : Question parlementaire n° 3847 du 31.05.2018 de Madame la Députée Nancy Arendt -
Piste cyclable nationale 6**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés